

Concertation sur le renouvellement de la délégation de service public d'exploitation domaine alpin Villard-de-Lans

14 Octobre
Réunion publique de restitution de la concertation



Partenaires



Sommaire

1. **Rappel de la démarche de concertation par les élus:** **15 min**
 2. **Présentation des enseignements de la concertation sur les 3 hypothèses travaillées par l'agence Planète Citoyenne** **40 min**
 3. **Rappel des éléments financiers**
Puis échanges avec la salle **10 min**
 4. **Propositions sur les conditions d'exploitation du domaine** **45 min**
Puis échanges avec la salle
par les élus et le bureau d'étude
- Conclusion à 21h**

Rappel des règles de prise de parole



PENDANT LA PRÉSENTATION

- **Écouter la présentation jusqu'au bout**, sans interrompre les intervenants



PENDANT LES ÉCHANGES

- **Écouter les interventions jusqu'au bout**, sans interrompre la personne qui parle ou s'exprime



- **Demander la parole en levant la main**, et attendre que l'animateur vous donne la parole



- Pour un partage équilibré de la parole entre toutes et tous, veillez à **une intervention courte (2 min max)**
- **Toute contribution, question a sa place**

Intervenants

Arnaud Mathieu

Maire de Villard-de-Lans

Véronique Beaudoin

Adjointe au maire



BE EPODE / H.Escudero

Consultant technique



BE HSC / H.Saulnier

Consultant financier

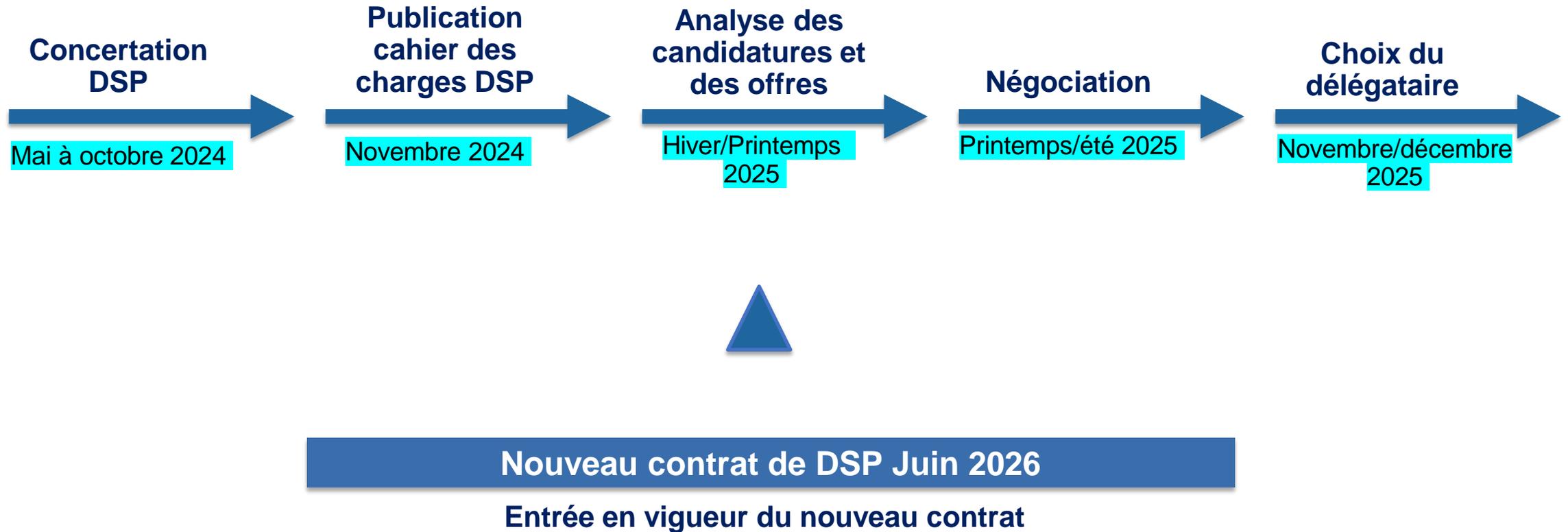


PLANÈTE CITOYENNE

/M.Verbrugge et L.Lepage

Consultants

Les étapes du renouvellement de la DSP



Objectifs de la concertation volontaire de mai-octobre 2024 sur la DSP



Objectif:

Contribuer au futur cahier des charges pour le renouvellement de la délégation de service public d'exploitation du domaine alpin.



Méthode:

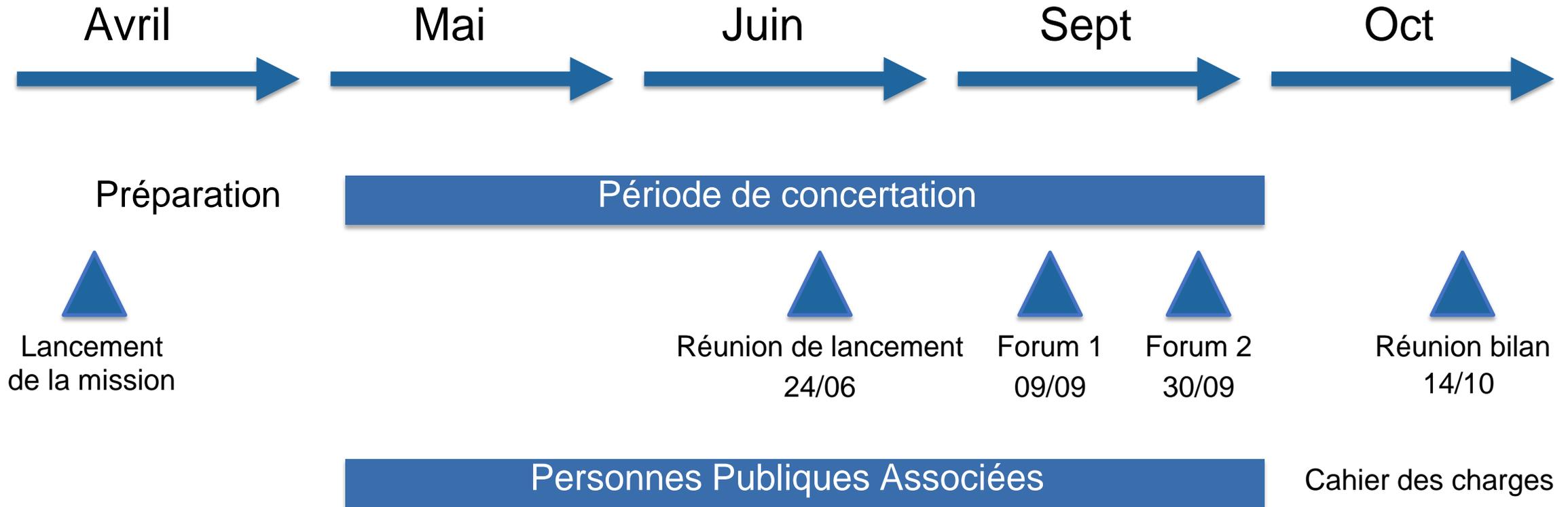
Echanger sur 2 puis 3 hypothèses de travail

Recueillir les contributions des parties prenantes*

Etude technique, financière et politique pour la rédaction du cahier des charges reprenant les orientations retenues de la concertation

Calendrier

Concertation DSP



Mieux vous connaître



- Êtes-vous habitant ?



- Représentant d'une association ?



- Représentant d'une instance participative ?

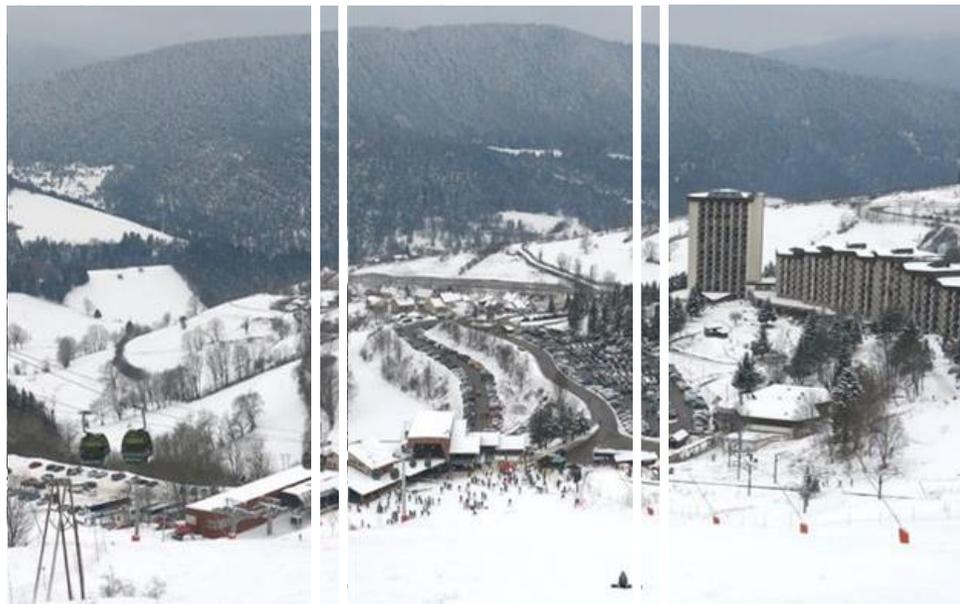


- **Un acteur travaillant en lien avec le domaine ?**
(moniteur ESF, restaurateur, guide, matériel de location, SEVLC).

Mieux vous connaître



- **Habitez-vous ?**
 - Villard-de-Lans, bourg central
 - Un des lieux dit / hameau de Villard-de-Lans
 - Corrençon-en-Vercors
 - Autrans /Méaudre
 - Lans en Vercors
 - Autre commune du Vercors
 - Autre commune
- **Avez-vous participé à la concertation ?**
La réunion publique ? le forum 1 ? le forum 2 ?



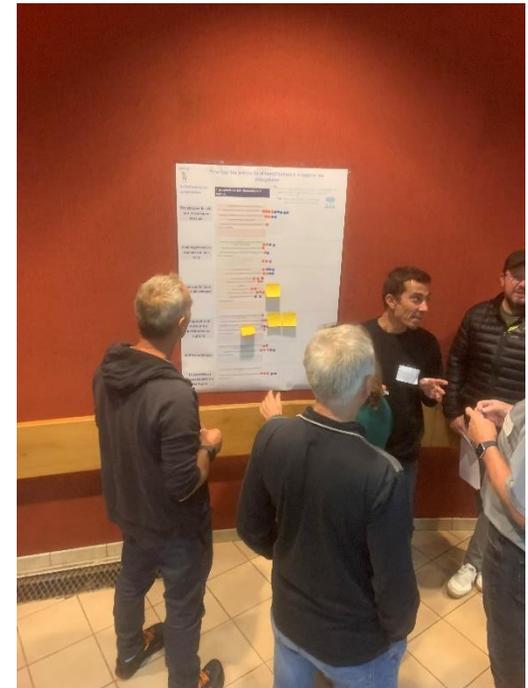
PARTIE 1

Les enseignements de la concertation

Profil des participants aux 2 forums de septembre

Un appel à volontaires, plus de 60 candidatures.

Des groupes de travail constitués d'habitants, de professionnels de la montagne (Hébergeurs, commerçants, agriculteurs, ESF, exerçant sur la commune et associations (la truite du plateau, club des sports, collectif Vercors Citoyens, la recyclerie...))

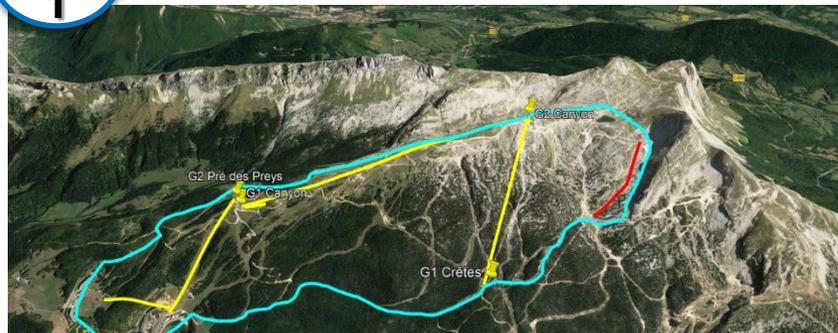


Retours sur les orientations partagées des participants pour le domaine

- **Maintien de la station familiale et multi activités,**
- **Aménager le domaine pour tous les niveaux** : améliorer le ski pour les enfants ; retravailler les pistes notamment pour optimiser la conservation du manteau neigeux, reconfigurer le domaine débutant, permettre la pratique de la compétition (piste d'entraînement adaptée)
- **Dans le contexte de réchauffement climatique assurer la transition de la station avec une diversification**
- **Optimiser et sécuriser la production de neige de culture**
- **Remplacer, mettre à jour, entretenir les appareils** : renouveler le TC Pré des Preys, introduire des tapis, gérer le vieillissement des remontées mécaniques
- **Aménager un domaine fonctionnel**
- **Soigner l'image nature de la station**
- **Développer la diversification 4 saisons de la station**
- **Améliorer les déplacements vers le domaine**
- **Permettre une accessibilité financière et une tarification adaptée à la clientèle**

2 hypothèses de travail envisagées initialement...

n°
1



**OPTIMISATION/TRANSFORMATION
STRUCTURELLE DU DOMAINE
SKIABLE: 57 M€ HT**

Investissements

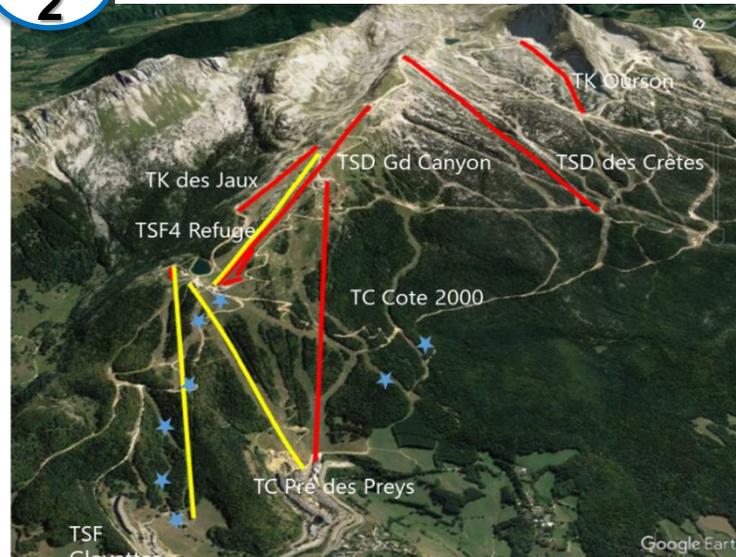
- TC P. des Preys: Entre 12M€ et 14,5M€
- Télépulsé: 6M€
- TSD Gd Canyon: 10,7M€
- TSD des Crêtes: 9,8M€
- Neige de culture: 4,5M€
- Diversification: 2M€
- Aléas et Tx pistes: 5M€
- Lac de la Moucherolle : 4,8 M€

+ Coût des grandes inspections sur 15 ans : 0,8 M€HT

n°
2

RAJEUNISSEMENT DU PARC RMS :

31,5M€ HT



en rouge : les appareils vieillissants conservés, avec des inspections générales tous les 5 ans

en jaune : les appareils à changer, qui auront ensuite des échéances de grande inspection tous les 15 ans.

Investissements

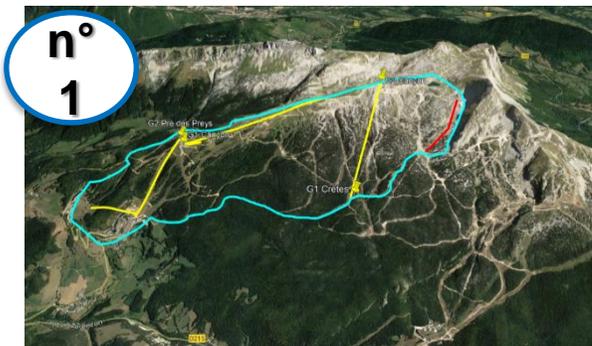
- TC Pré des Preys: entre 12M€ et 14,5 HT
- Tapis des Crêtes: 0,8M€ HT
- TSF 4 Refuge: 4,4M€ HT
- Démontage: 0,5M€ HT
- Rénovation production neige de culture: 4,5M€ HT
- Diversification : 2M€ HT
- Lac de la Moucherolle : 4,8 M€

+ Coût des grandes inspections sur 15 ans : 1,64 M€HT

Variante optionnelle

- TSF 4 Glovettes: 4,5M€ HT
- Neige de culture aux Glovettes: 1,6M€ HT

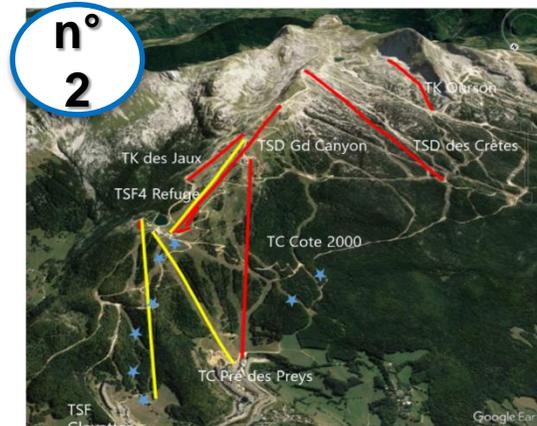
Les coûts des grandes inspections projetées



**OPTIMISATION/TRANSFORMATION
STRUCTURELLE DU DOMAINE
SKIABLE: 57 M€ HT**

+ Coût des grandes inspections sur 15 ans : 0,8 M€HT

Remontée mécanique concernées	Montant (en millions d'euros)
TC Pré des Preys : Échéance à 15 ans	0,25
Télépulsé Glovettes : Échéance à 15 ans	0,13
TSD Grand Canyon: Échéance à 15 ans	0,22
TSD des Crêtes: Échéance à 15 ans	0,20
TOTAL GI hypothèse 1	0,80 M€



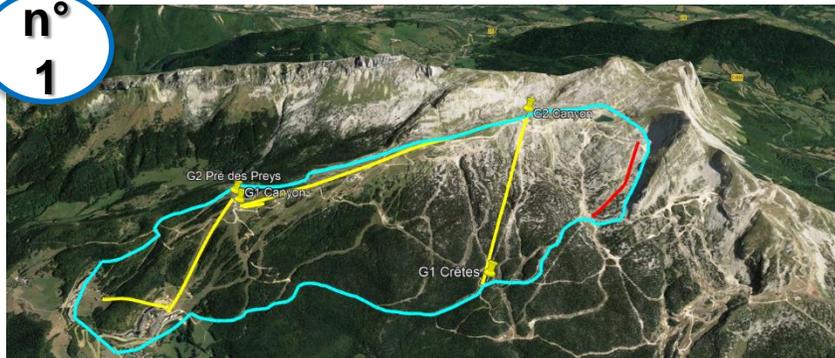
RAJEUNISSEMENT DU PARC RMS : 31,5M€ HT

+ Coût des grandes inspections sur 15 ans : 1,64 M€HT

Remontée mécanique concernées	Montant (en millions d'euros)
TC Pré des Preys : Échéance à 15 ans	0,25
TSD Refuge : Échéance à 15 ans	0,15
Variante TSF4 Glovettes (si neige de culture sur Glovettes) : Échéance à 15 ans	0,15
TC Côte 2000 : GI 2024	0,36
puis tous les ans jusqu'en 2034	0,005
GI 20234	0,06
TSD Grand Canyon : GI 2031	0,32
TSD des Crêtes : GI 2026	0,01
GI 2027	0,25
TOTAL GI hypothèse 2	1,64 M€



n°
1



**OPTIMISATION/TRANSFORMATION
STRUCTURELLE DU DOMAINE
SKIABLE: 57 M€ HT**

Les avis des participants du forum 1

- **Des débits plus importants**, avec un gros-porteur au niveau du TC Pré des Preys, permettant également de charger les vélos l'été
- **Des frais d'exploitation réduits** (économies de masse salariale, pas de grande inspection avant 20 ans et des coûts énergétiques moindres)
- **Un intérêt paysager et environnemental** sans les pylônes

• Une hypothèse non fonctionnelle :

Risque de saturation des
RM

Manque de progressivité des
pistes

Risque en cas de panne

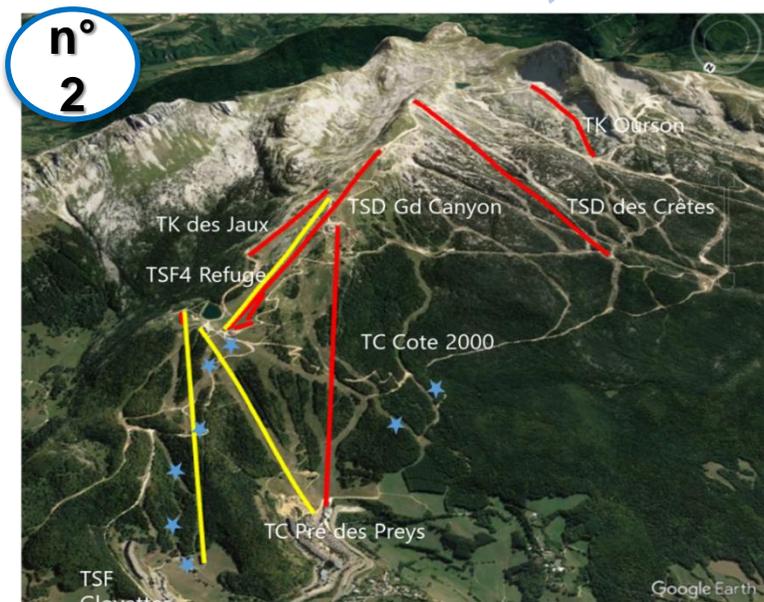
Une moins bonne répartition
des skieurs

- **Réduction du personnel et du chiffre d'affaires du restaurant** de la Côte 2000
- **Un impact carbone important** pour la démolition-reconstruction
- **Des investissements lourds** et un **temps d'amortissement trop long** (minimum 35 à 40 ans), qui ne garantit pas une rentabilité économique pour le délégataire. Temps d'amortissement également en contradiction avec les projections Climsnow (climat constant pendant encore 25 ou 30 ans)



Les avis des participants du forum 1

RAJEUNISSEMENT DU PARC RMS : 31,5M€ HT



- Un projet s'appuyant sur les remontées mécaniques existantes
- Importance du remplacement du TSP du Pré des Preys
- Maintien des emplois existants
- Un meilleur fonctionnement du domaine
 - permet répartition des skieurs sur la station
 - maintien du domaine débutant (près du TSF Refuge)



- une variante aux Glovettes attendue (la neige de culture aux Glovettes fait débat, des demandes de descente des pistes vers Glovettes).



- Des coûts de réparation et de maintenance importants : des coûts grandissants pour continuer à exploiter, un cycle quinquennal de GI à prévoir en raison de l'ancienneté des remontées
- Risque de pénurie de composants et pièces d'origine (par exemple: le TSF 4 Refuge, Glovettes...).

Autres propositions ressorties lors des ateliers 1/2

En orange, les investissements non retenus par la commune et les bureaux d'études en raison de contraintes financières et techniques.



- Sécuriser l'ensemble du domaine skiable **au-dessus de 1500m** ✓
- **Rénovation** « urgente » du **Pré des Preys** ✓
- Des remontées mécaniques sur les autres RM stratégiques : les **Glovettes** en gros-porteur ou télépulsé, TSF du Refuge (**4,4 M d'€**), la **Côte 2000** ✗
- **Améliorer l'aménagement du domaine débutant** avec accueil piétons l'hiver ✓
- Maintenir une piste et une remontée dédiée à la pratique de la compétition (les Jaux ?) ✓
- **Moderniser et sécuriser le système de neige de culture** (et agrandir le lac de la Moucherolle) ✓
- **Rénover le télésiège des Crêtes** (**9,8 M d'€**) ✗
- **Créer davantage de salles hors-sac** (non rentable pour délégataire et pas possible dans le PLUi actuel)
- **Créer un restaurant ou hébergement en hauteur** supplémentaire (requiert révision documents d'urbanisme) ✗



Autres propositions ressorties lors des ateliers 2/2

Propositions sur la diversification

- Investir davantage dans la diversification
- Créer des pistes de ski de fond et de raquettes près du domaine débutant (sur le chemin d'été entre piste Chamois et télésiège Bambi)
- Faire porter l'extension du lac de la Moucherolle par les deux communes
- Créer un espace terrassé 4 saisons autour du VTT aux Glovettes
- Aménager des zones ludiques hiver et été ✓

Propositions sur le domaine skiable

- Créer un domaine débutant aux Glovettes
- Choisir des équipements qui correspondent à la clientèle (adulte et enfants) ✓
- Conserver un départ aux Glovettes
- Renforcer la neige de culture au niveau du Snow Park ✓
- Renforcer le service de navettes
- Remonter le front de neige au-delà de 1500m d'altitude

A la suite des contributions du forum 1, une troisième hypothèse a été proposée

n° 3 CONFORTEMENT DE L'EXPLOITATION À MINIMA :

30,50 M€ HT

Investissements

- TC Pré des Preys: 14,5M€
- Extension retenue de la Moucherolle + reprise SDM (comprenant aléas) : 4,8M€
- Rénovation réseau neige de culture (comprenant aléas) : 4,2M€
- Travaux de pistes (correctif de dévers, aménagements conservateur de neige, ...) comprenant aléas : 5,0M€
- Activités de diversification: 2,0 M€
- Total : 30,5M€

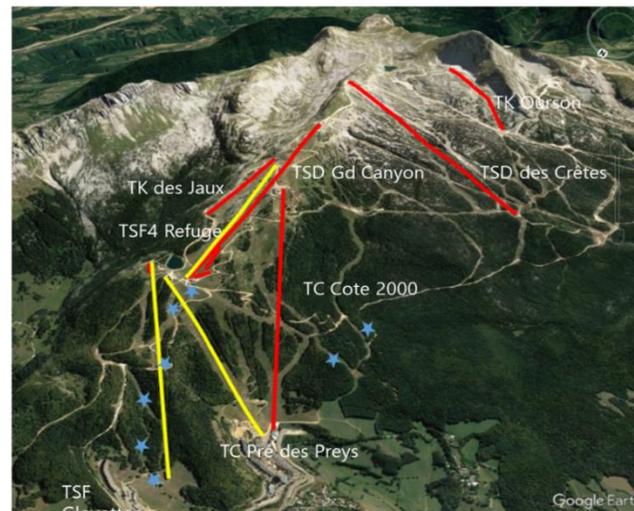
Variantes optionnelles

Equipements fixes :

- Réseau neige retour Glovettes comprenant aléas : 1,2M€
- TSF Refuge : 4,7M€

Optionnel:

- TSF Glovettes: 4,7M€
 - Débrayable: TSCD 12,5M€
- TOTAL : 10,6 M€** **TOTAL : 18,4 M€**



ATTENTION pour
les Glovettes

- à compter de 2035
200K€ de GI
- et +/- entre 150 et
200K€ en 2040

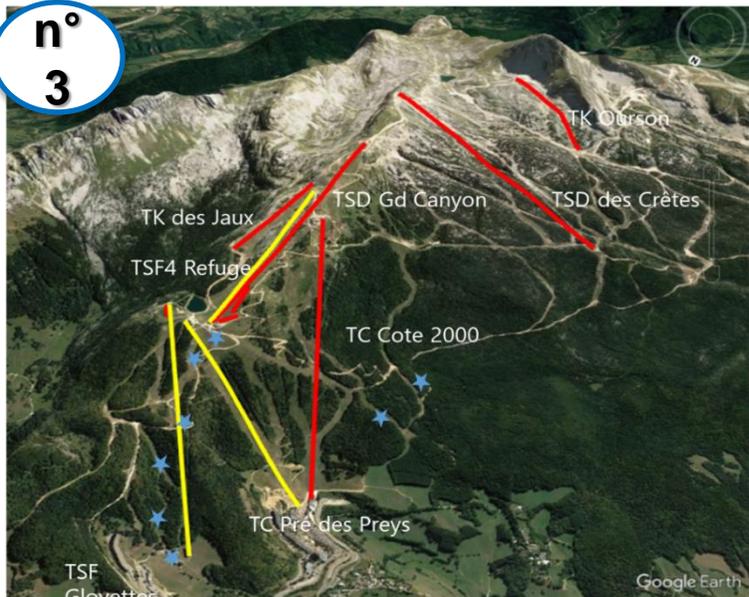
Coût des grandes inspections sur les 10 ans à venir sur l'hypothèse 3

Remontée mécanique concernées	Montant (en millions d'euros)
TC Pré des Preys (échéance à 15 ans)	0,25
TSF Refuge (échéance à 15 ans)	0,15
TSD Gd Canyon :GI (2031)	0,32
TSD des Crêtes : GI (2026)	0,1
GI (2027)	0,25
TC Côte 2000 GI (2026)	3,6
Puis tous les ans jusqu'en 2034	0,005
GI 2034	0,06
TOTAL	1,49

Les avis des participants du forum 2 su l'hypothèse 3

RAJEUNISSEMENT DU PARC RMS : 30,50 M€ HT

n°
3



- Une hypothèse plus réaliste pour l'amortissement des investissements
- Consensus sur le nécessaire remplacement du Pré des Preys
- De nouveaux appareils venant remplacer un parc de remontées mécaniques ancien
- Un réseau de neige de culture efficient qui permet de sécuriser l'exploitation.
- Un domaine renforcé pour l'accueil des débutants

LES PROPOSITIONS NON CONSENSUELLES

- Proposition de remonter à 1500m d'altitude le domaine skiable sauf pour Pré des Preys.
- le maintien d'une remontée aux Glovettes est jugé utile mais coûte cher.
- la production de neige de culture aux Glovettes fait débat.

- Des appareils vieillissants, un coût des inspections qui reste élevé (5Md'€/20ans)
- Incertitude sur la faisabilité de l'extension du lac de la Moucherolle (autorisations environnementales)
- une solution à trouver pour transporter les gens au Balcon
- Des investissements encore élevés pour le délégataire





Diversification : classement des pistes par thématiques 1/2

Vos propositions de diversification seront suggérées dans le cahier des charges pour que le futur délégataire puisse effectuer des études de marché en vue de leur installation

Développer le vélo sur le domaine hors ski

Développer des sentiers VTT séparés des piétons

27

Aménager un espace débutant VTT en haut du TSF Refuge 3

9

Augmenter les capacités de transport vélo dans les télécabines

2

Des sentiers adaptés aux trottinettes

1

Aménagement du domaine et des lacs

Développer les loisirs aquatiques autour des lacs : baignade, paddle, téléski nautique.

19

Mieux aménager les lacs Pré des Preys et de la Moucherolle

11

Améliorer l'engazonnement au niveau de la Cote 2000

6

des sports hors ski à développer

Cheminements raquettes

12

Mur d'escalade et via ferrata

Mise en place d'une tyrolienne géante

11

Des sentiers randonnées balisés et plus accessibles

8

Développer la randonnée à cheval

5

Installation de luge sur rail & mountain kart

Parapente

3



Priorisation des actions par thématiques 2/2

Vos propositions de diversification seront suggérées dans le cahier des charges pour que le futur délégataire puisse effectuer des études de marché en vue de leur installation

Propositions autour du patrimoine et culture

Développer l'évènementiel : culture patrimoine, faune/flore et sports

16

Actions de formation et sensibilisation à la faune et la flore

8

Créer un sentier artistique avec table de pique-nique (Côte 2000) et en haut du Pré des Preys

6

Mise en place de parcours ludiques (quiz) et de panneaux d'information

5

Autres activités

Développer des activités de bien-être accessibles

21

Développer des restaurants et hébergements en altitude ou des hébergements insolites

3

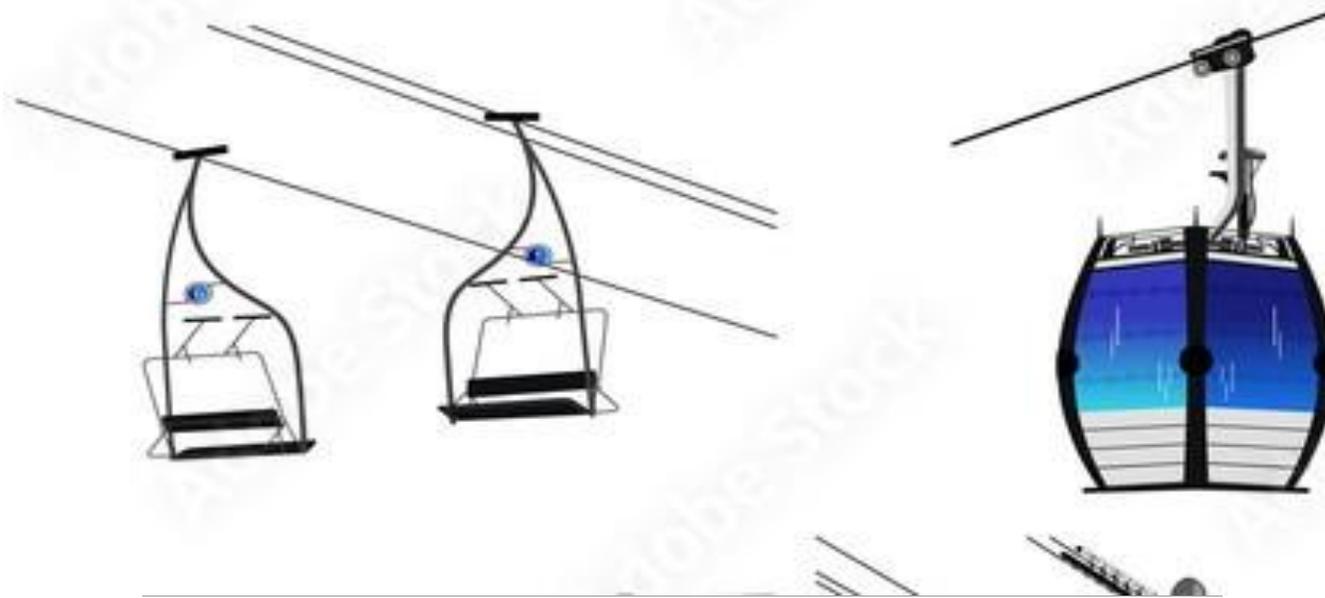
Ouverture et accessibilité du territoire

Ouverture des remontées mécaniques l'été et les weekends

21

Rendre accessible financièrement les remontées mécaniques l'été

7



PARTIE 2

Rappel des éléments financiers du contrat

Rappel des éléments financiers du contrat

Éléments clés de projection des recettes

**Le nombre de nuitées
touristiques**

Pas de croissance du nombre de Journées Skieurs mais une fluctuation sur un cycle de 5 ans.

1 bonne, **3 moyennes** et **1 mauvaise** selon observations passées

345 000	275 000	250 000	275 000	275 000
---------	---------	---------	---------	---------

**Intégration de l'activité restaurant et
snack**

avec les ratios de charges standards avec une variation liée à la fréquentation du domaine skiable

Des montées piétons et VTT

hiver et été pris en compte sur les bases actuelles, (faute de définition de l'offre à ce stade) de 10 à 11 000/an

**L'évolution du prix moyen de la
journée skieur**

suit la projection d'inflation à 2% au-delà de 2028.

Une diversification prise en compte

en investissement mais pas en recettes ni en charge d'exploitation faute de définition à ce stade



Synthèse des chiffres clés



ELÉMENTS DE CADRAGE DE L'HYPOTHÈSE 3

- Investissements hypothèse 3 (hors GI): **30,5 Md'€**
- Grandes inspections pour l'hypothèse 3 de 2026 à 2046: **7 Md'€**
 - dont **1,49 M€** sur les 10 premières années
- Option remplacement du TSF des Glovettes sous forme de Télépulsé : **6M€** ou par un télésiège à pinces fixes conditionné par la mise en place d'enneigeurs pour garantir le retour aux Glovettes : **4,5M€**
- Option production neige de culture aux Glovettes : **1,4 Md'€**

Projection des investissements

- La planification suivante est simulée avec
 - Amortissement de l'ensemble des éléments sur 20 ans
 - Financement à 100% sur 20 ans à un taux de 2,5%
 - Subventions sur la diversification hypothèse de 40%
- Les frais financiers sont introduits dans le compte d'exploitation avec les amortissements (déduction de subvention faite) avec la prise en compte de l'amortissement des Grandes Inspections

PPI	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032
rénovation réseau neige				2 200 000	2 000 000		
extension retenue Moucherolle			4 800 000				
Remplacement TC Pré des Preys		14 500 000					
Remodelage de pistes pour une meilleure conservation du manteau neigeux				666 000 €/ an sur 6 ans			
diversification tyrolienne, promenades, etc.?			1 000 000	1 000 000			

Hypothèses de charges

ÉVALUATION DES CHARGES POUR LE DÉLÉGATAIRE À PARTIR DE PLUSIEURS ÉLÉMENTS

- **Évoluent avec l'inflation** et calculées sur une année moyenne. **+7%** les bonnes années et **-3%** les mauvaises

l'énergie est projetée avec un GNR à 1,5 suivant l'inflation, retour à 150€MWh puis l'inflation
la masse salariale suit l'inflation

- L'amortissement des biens de retours rachetés* calculée sur la base des amortissements actuels du délégataire
Les taxes et impôts intégrés dont la taxe loi montagne
La redevance non calculée puisqu'à redéfinir
- Aucune réversion d'honoraire à une holding n'est prise en compte pour le délégataire à ce stade.

CALCULS EFFECTUÉS À PARTIR DE PLUSIEURS SOURCES DE DONNÉES

Données issues des **comptes d'exploitation simplifiés de la SEVLC** et rapports du délégataire sur la partie Villard de Lans



Utilisation de l'outil SKISIM pour évaluer au plus juste les charges de personnel, de maintenance, d'énergie directement liées au damage, aux secours, au PIDA, à l'exploitation (Domaine skiable et restaurants)

**droit d'entrée : achat des biens nécessaires à l'exploitation du domaine avec biens de retours et biens de reprise*



Synthèse des chiffres clés



ÉLÉMENTS DE CADRAGE DE L'HYPOTHÈSE 3

- **Un chiffre d'affaires global projeté à 223,5 M€**
- **domaine skiable, piétons, diversification, restaurants, recettes accessoires**

- **Excédent brut d'exploitation obtenu**
- **78 M€ soit en moyenne 3,7 KM€**

- **Résultat net *estimé* (sur 20 ans): 23,7 Md'€ de 2026 à 2046 soit 1,2 M€ par an**
- sans redevance mairie, ni contribution navettes, ni rémunération du délégataire à date
- avec l'amortissement de 30,5 M€ d'investissement et des 7 M€ de Grandes inspection



Synthèse des chiffres clés

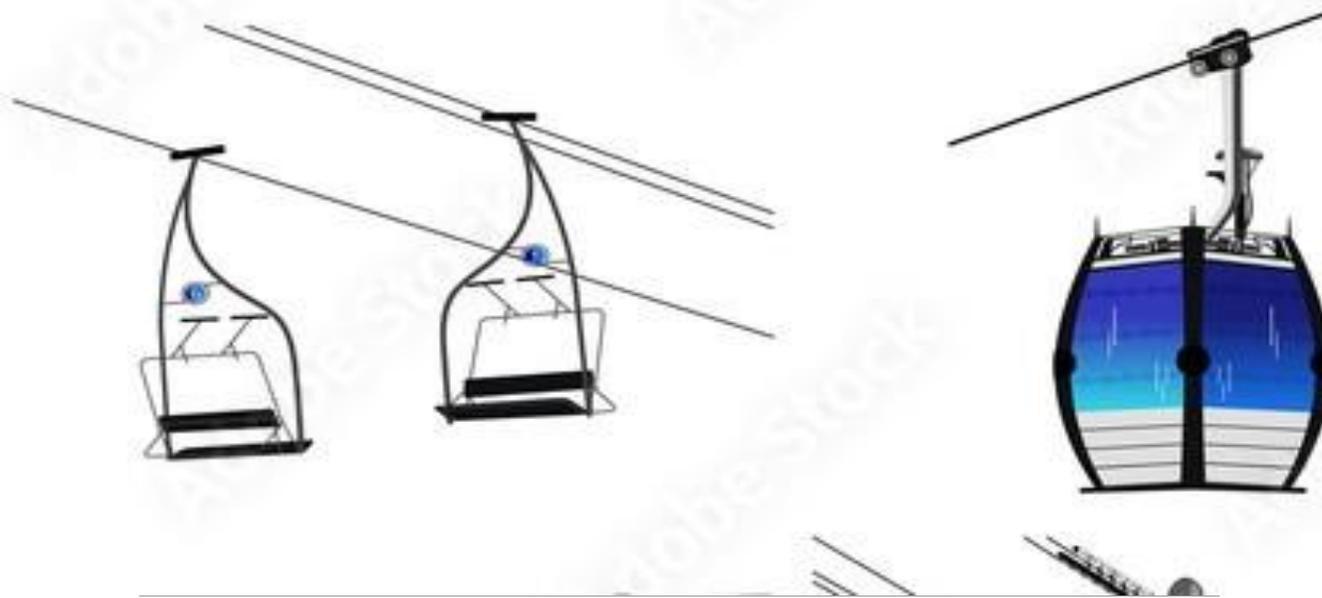


LES DÉCISIONS PRENDRE POUR CADRER L'HYPOTHÈSE 3

- **Une contribution non négociable**
- **La taxe loi Montagne égale à 3% du CAHT des remontées mécaniques qui rapporte actuellement : 170 à 200 000 €/an**
- **Des contributions à préciser dans le contrat**
- **Dans le contrat actuel, la redevance perçue par la commune est de 30 000 et 40 000€ par an sur la base du chiffre d'affaires**
- **Définir le montant et la progressivité de cette redevance pour les 20 prochaines années (fixe, % du CAHT, % Excédent brut, autres)**
- **Coût des navettes : 400 000 €/an (pris en charge totalement par la Commune)**
- **demander une participation au coût de fonctionnement ?**

DES QUESTIONS ?





PARTIE 3

Propositions de la concertation sur les conditions d'exploitation du domaine



Les conditions d'exploitation du domaine

- **Durée du contrat :** Avis difficiles et partagés
- un contrat sur 20 ans serait **cohérent pour s'accorder avec Corrençon** mais **préjudiciable pour le repreneur** comme pour la Commune (temps d'amortissement des investissements trop restreint). ? ?
- Un contrat sur 25 ans, proposition à une table d'un contrat de 30 ans ? ?
- **Période d'ouverture :** Des propositions nombreuses !
- Ouvrir les remontées hors neige les weekends de mai-juin et septembre-octobre ✗
- Une réactivité de l'exploitant pour ouvrir aux premières neiges ✓
- inciter le délégataire à communiquer sur les jours d'ouverture via un site actualisé ✓
- Suggérer de nouveaux horaires d'ouverture des remontées ? ?



Les conditions d'exploitation du domaine

• **Activités** Certaines activités à intégrer dans le contrat

- Intégrer ou non l'exploitation des restaurants dans la délégation ✓
- Créer un itinéraire obligatoire pour le ski de rando sur le domaine ? ?
- Préserver l'activité du jardin d'enfant ✓
- Préserver le stade de compétition ✓
- Sécuriser l'espace débutant en le séparant de l'espace skieur ✓

• **Politiques tarifaires** Des propositions nombreuses !

- Inciter le délégataire à remettre en vigueur un forfait saison et maintenir un forfait annuel ✓
- Inciter une politique tarifaire pour les enfants et les familles/ pour les classes de neige/pour les piétons/ favoriser les forfaits des encadrants de groupes d'enfants ✓
- Créer un forfait 20 jours et 2 jours par semaine pour de petits skieurs et de petits budgets ✗



Les conditions d'exploitation du domaine

• Responsabilité de la collectivité

Avis partagés

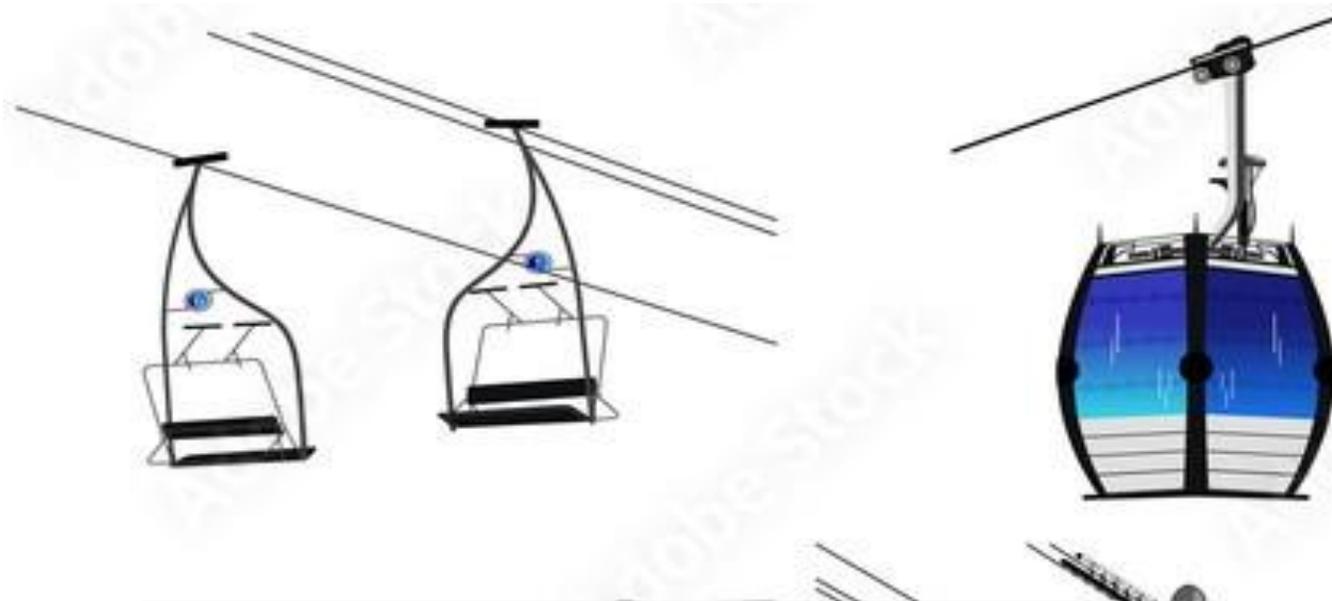
- La prise en charge financières des navettes doit être totalement supportée par la commune 
- Le délégataire doit participer au financement des navettes 
- Le déneigement des parkings est à la charge de la commune et pourrait être pris en charge par le délégataire 
- Le financement des secours (relève de la compétence du Maire)

• Redevance

- Un consensus en faveur d'une redevance indexée au chiffre d'affaires 
- Indexer la redevance du délégataire à la commune sur l'excédent brut d'exploitation ou sur le bénéfice net ?  
- Soustraire du calcul de la redevance le chiffre d'affaire issu de la diversification hors neige, pour inciter le délégataire à développer la diversification  

DES QUESTIONS ?





LA SUITE ?

Les prochaines étapes



UNE ETUDE DES PROPOSITIONS POUR LES AJOUTER AU CAHIER DES CHARGES

- L'ensemble de ces propositions est à l'étude par les élus et le bureau d'étude. Cette phase évalue la faisabilité technique, juridique et financière des propositions relevées, pour rédiger le cahier des charges.



UNE REUNION AVEC LES ELUS

- Un partage de ce travail est organisé avec l'ensemble des élus du Conseil Municipal le jeudi 17 octobre, avant la rédaction du contenu du cahier des charges en novembre.

COMMUNE
Villard-de-Lans



Merci de votre participation